

## Mallette de secours Soudeur

Référence : G3380022



### DESCRIPTION :

Mallette de secours spécialement conçue pour les **métalliers, serruriers et soudeurs**.

Idéale pour tout **type d'intervention**

### INFORMATION PRODUIT

Mallette de secours spécialement conçue pour les **métalliers, serruriers et soudeurs**.

Idéale pour tout **type d'intervention**

#### Caractéristiques :

- **Dimensions** : 24 x 20 x 5 cm
- **Poids** : 530 g

#### Contenu :

- 1 crayon oculaire avec aimant et fil nylon
- 5 compresse stériles 5 x 5 cm
- 2 bandes extensibles 3 m x 7cm
- 10 pansements adhésifs assortis
- 2 pansements compressifs stériles petits modèles
- 1 rouleau de sparadrap 5 m x 2 cm
- 2 unidoses d'hydrogel pour brûlures
- 5 unidoses pour lavages oculaires
- 5 compresses à la chlorhexidine
- 1 paire de ciseaux
- 1 doigtier cuir



#### Par Courrier

408 rue Albert Bailly  
59290 WASQUEHAL



#### Par Téléphone

03 74 09 47 01  
Du lundi au vendredi  
de 9h à 18h



#### Par Fax

09 72 33 92 93  
24h/24 7j/7



#### Par Internet

www.securinorme.com  
mail : contact@securinorme.com

- 1 pince à échardes
- 1 boîte de 12 épingles de sûreté
- 2 paires de gants vinyle
- 1 guide de premiers secours en 6 langues



### Ce que dit la loi sur les trousse de secours

Le code du travail indique que les lieux de travail doivent être équipés d'un **matériel de premiers secours** facilement accessible dont le contenu doit vous permettre d'effectuer les premiers soins.

**L'Article R. 4224-14** du Code du Travail prévoit :

"Les lieux de travail sont équipés d'un matériel de premiers secours adapté à la nature des risques et facilement accessible"

**Article R. 4224-23 :**

"Ce matériel doit faire l'objet d'une signalisation"

De plus, c'est au médecin du travail de fixer le contenu de la trousse de secours d'entreprise et les modalités d'utilisation des produits.

**L'article R 232/1/6 du Code du Travail** oblige les lieux de travail à être équipés d'un matériel de secours adapté à la nature des risques et facilement accessible. Tous les chantiers de BTP et les ateliers, les équipes d'artisans ou les véhicules utilitaires doivent donc obligatoirement disposer de ce matériel.

*Pour en savoir plus, vous pouvez consulter notre [article](#) à ce sujet.*



#### Par Courrier

408 rue Albert Bailly  
59290 WASQUEHAL



#### Par Téléphone

03 74 09 47 01  
Du lundi au vendredi  
de 9h à 18h



#### Par Fax

09 72 33 92 93  
24h/24 7j/7



#### Par Internet

www.securinorme.com  
mail : contact@securinorme.com